

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € HT le caractère ou art forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune de Plouézec

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la transformation de l'ancienne Poste

PROCÉDURE ADAPTÉE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Plouézec.
Ville : Plouézec.
Code postal : 22470.
Section 2 : communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://marches.magalix.bzh/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=194927&orgAcronym=c4m>
Identifiant interne de la consultation : 2024-MOE-REHAB.
Nom du contact : le maire, Gilles Pagny.
Adresse mail du contact : dst@plouezec.bzh
N° téléphone du contact : +33 2 96 20 64 90.
Section 3 : procédure
Type de procédure : procédure adaptée inférieure à 90 k euros HT.
Condition de participations :
Apptitude à exercer l'activité professionnelle conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Capacités techniques et financières conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Capacités techniques et professionnelles conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 17 décembre 2024 à 12 h 00.
Section 4 : identification du marché
Intitulé du marché : mission de maîtrise d'oeuvre pour la transformation de l'ancienne Poste.
Description succincte du marché : mission de maîtrise d'oeuvre pour la transformation de l'ancienne Poste.
Type de marché : marché.
Consultation alloti : non.
Lieu principal d'exécution du marché : 22.
Durée du marché (en mois) : 32.

Marchés publics

Procédure adaptée



Réhabilitation d'un logement
Les Boutons d'Or, Tréllivan

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

La Rance lance une consultation pour la réhabilitation d'un logement suite à un incendie, Les Boutons d'Or, Tréllivan (22100).
Le dossier de consultation est disponible sur : <http://www.marchessecurises.fr> et chez Duplitch à Saint-Malo.
Date limite de remise des offres : lundi 9 décembre 2024, 12 h 00.

Notre territoire UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.



SOCIÉTÉ OUEST-FRANCE,
S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social :
10, rue du Breil - 35000 RENNES.
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Rédaction de Paris :
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Lou.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laëtitia Greffé,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottareau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée
par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste,
association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,
Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin,
Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,
Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quémener,
Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 432€

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média,
tél. 02 19 29 04 27. additi-media.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



Tirage du mardi 19 novembre 2024 : 464 445

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Vie des sociétés

LE SALON DES SABLES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : allée des Acacias
Les Sables d'Or
22440 FREHEL
483 672 952 RCS Saint-Malo



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 4 novembre 2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social de l'allée des Acacias, Les Sables d'Or, 22440 Fréhel au 19, allée des Acacias, Résidence des Pins, étage 0, Sables-d'Or-les-Pins, 22240 Fréhel à compter du 1er novembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.



MARCEL
Au capital de 1 000 euros
Siège : Mirault
22400 LAMBALLE-ARMOR
RCS Saint-Brieuc 895 182 384

CHANGEMENT DE FORME ET DÉNOMINATION SOCIALE

Aux termes de l'AGE du 26 septembre 2024 et de l'acte authentique reçu par Me Chevalier, notaire à Ploufragan le 11 octobre 2024, il a été décidé de transformer la SCI en SARL, et de changer la dénomination en "Marcel" à compter du 26 septembre 2024.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Ont été nommés gérants :
- Antoine Creze, demeurant à Lamballe-Armor (22400), Mirault.
- Guillaume Creze, demeurant Squiffiec (22200), 28, rue des Manoirs.

Pour avis.

AMB SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 81 La Porte Limon
22940 PLAINTREL
RCS Saint-Brieuc 980 233 027

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2024, il résulte que le siège social a été transféré de 81 La Porte Limon, 22940 Plaintrel (ancienne mention), à 6 rue Jean Epivent, 22590 Pordic (nouvelle mention) à compter du 15 octobre 2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. L'objet social a été modifié par adjonction de toute activité de nettoyage en profondeur de mobiliers de maison, notamment pour les canapés, fauteuils, banquettes, chaises, moquettes et tapis. Le nettoyage de vitres et plus généralement toutes activités de nettoyage à compter du 15 octobre 2024.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
La société a pour objet, en France et à l'étranger : toute activité de nettoyage de véhicules et mobiliers. Toute activité de nettoyage en profondeur de mobiliers de maison, notamment pour les canapés, fauteuils, banquettes, chaises, moquettes et tapis. Le nettoyage de vitres et plus généralement toutes activités de nettoyage. Mention sera faite de ces deux modifications au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.

Pour avis
La Cogérance.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
www.editionsouestfrance.fr

Avis administratifs



AVIS

Le projet de création de réserve naturelle régionale sur le site naturel des marais, dunes et bates de Guissény, porté par la commune de Guissény (Finistère) a été retenu par le Conseil régional de Bretagne en décembre 2021, à l'issue de son appel à manifestation d'intérêt. Une démarche de concertation, débutée en octobre 2022, a réuni l'ensemble des acteurs concernés, afin de construire collectivement ce projet de territoire. Le projet et la demande de classement ont été officiellement déposés à la Région le 8 octobre 2024. La procédure de classement en réserve naturelle régionale comprend une phase de consultation, dont la consultation du public, qui sera ouverte pour une durée de 3 mois du 25 novembre 2024 au 25 février 2025, via "l'Atelier Breton" sur www.atelier.bretagne.bzh et en mairie de Guissény aux jours et heures habituels d'ouverture. Toutes les observations sur le projet de classement sont à déposer directement sur cette plateforme ou sur le registre disponible en mairie.

Préfet des CÔTES-D'ARMOR

Projet d'extension et de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière au lieu-dit «La Clarté-Ranguillégan» à Perros-Guirec

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 7 octobre 2024, une enquête publique de 33 jours est ouverte du lundi 18 novembre 2024, 14 h 00, heure d'ouverture de l'enquête, au vendredi 20 décembre 2024 inclus, 16 h 30, heure de clôture de l'enquête, à la mairie de Perros-Guirec, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société Armoricaire de Granit (SAG), siège social 34, rue des Carrières. La Clarté, 22700 Perros-Guirec, pour le projet d'extension et de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière au lieu-dit «La Clarté-Ranguillégan», à Perros-Guirec.

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a émis un avis sans observation sur le projet d'autorisation environnementale le 12 août 2024.

Modalités de consultation du public :
Le dossier sera consultable à partir du site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/extension-carriere-perros-guirec>
Le dossier sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Côtes-d'Armor :

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles>
Le dossier complet, support papier et numérisé comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie de Perros-Guirec aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : lundi : 13 h 30-17 h 00, mardi au jeudi : 8 h 30-12 h 30/13 h 30-17 h 00, vendredi : 8 h 30-12 h 30/13 h 30-16 h 30, samedi : 9 h 00-12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut formuler ses observations :
- par voie électronique à l'adresse suivante : extension-carriere-perros-guirec@mail.registre-numerique.fr
- ou directement en se rendant sur le registre électronique à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/extension-carriere-perros-guirec>
- ou par voie postale à la commissaire-enquêtrice à la mairie de Perros-Guirec, à l'adresse suivante : mairie, place de l'Hôtel-de-Ville, 22700 Perros-Guirec.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire-enquêtrice, mis à sa disposition à la mairie de Perros-Guirec.
Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/extension-carriere-perros-guirec>
Mme Anne Rameau, ingénieur agronome en retraite, est désignée commissaire-enquêtrice. Elle recevra le public à la mairie de Perros-Guirec, les :

Dates, horaires :
- lundi 18 novembre 2024, 14 h 00 à 17 h 00,
- mercredi 27 novembre 2024, 14 h 00 à 17 h 00,
- samedi 7 décembre 2024, 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 12 décembre 2024, 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 20 décembre 2024, 13 h 30 à 16 h 30.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de MM. Gabriel Le Pennuic et Hervé Galtie, responsables du projet, aux adresses électroniques suivantes : gabriel.lepennuic@brachot.com herve.galtie@brachot.com ou par téléphone au 06 88 12 29 54/06 77 11 62 27.
Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice numérisés seront tenus à la disposition du public à la mairie de Perros-Guirec et sur le site internet des services de l'Etat en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.



1 journal
4 cahiers

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, le(s) supplément(s) suivant(s) : Agriculture : la filière porc.

Sous-préfecture de DINAN

PÔLE REGLEMENTAIRE

Suite à un recours, la commission nationale d'aménagement commercial n'est pas intervenue avant le 24 octobre 2024, délai d'expiration de 4 mois. En conséquence, l'avis de la CDAC du 17 mai 2024 autorisant l'extension de 1 254 m² du magasin Brico Leclerc et la création d'un point permanent de retrait des marchandises avec 2 pistes de ravitaillement et 29,50 m² d'emprise au sol, à Plaintrel, est confirmé.

Le texte de l'avis est affiché pendant un mois à la mairie de Plaintrel.

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ Modification du PLU de Saint-Quay-Perros

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 24/94 du 31 octobre 2024, le président de Lannion-Trégor Communauté (LTC) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 5 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Quay-Perros.

Durée de l'enquête publique : 32 jours consécutifs du lundi 9 décembre 2024 à 9 h 00 au jeudi 9 janvier 2024 à 17 h 00. Objet de la modification du PLU de Saint-Quay-Perros : l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU1 comprenant les parcelles cadastrées BE 73, BE 74 et BE 75 et création d'une Orientation d'aménagement et de programmation sur le secteur considéré.

Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du Code de l'environnement : la notice de présentation ; l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne (MRAe) ; les avis des Personnes publiques associées (PPA). Le projet de modification du PLU de Saint-Quay-Perros a pour objectif une évolution des pièces du PLU (règlement écrit, règlement graphique et orientations d'aménagement et de programmation).

Commissaire-enquêtrice : Mme Catherine Blanchard a été désignée en qualité de commissaire-enquêtrice par décision du 21 octobre 2024 du président du tribunal administratif de Rennes. Siège de l'enquête publique : il est fixé à la mairie de Saint-Quay-Perros, 2, avenue de la Mairie, 22700 Saint-Quay-Perros. Consultation du dossier d'enquête publique en version papier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire-enquêtrice, seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Quay-Perros aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi, mardi et jeudi : de 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30 ; mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 00. Il sera également disponible sur le site internet de LTC (<https://www.lannion-tregor.com/>).

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention de la commissaire-enquêtrice en mairie de Saint-Quay-Perros, 2, avenue de la Mairie, 22700 Saint-Quay-Perros (les courriers reçus seront annexés au registre d'enquête publique disponible en mairie) ; par voie électronique (pluih@lannion-tregor.com) à l'attention de la commissaire-enquêtrice avant la clôture de l'enquête publique (les observations reçues par voie électronique seront mises en ligne sur le site internet de LTC (<https://www.lannion-tregor.com/>)).

Permanences : la commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales en mairie de Saint-Quay-Perros le lundi 9 décembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00, le mardi 23 décembre 2024 de 13 h 30 à 17 h 30 et le jeudi 9 janvier 2024 de 13 h 30 à 17 h 00.

Clôture : à l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre d'enquête sera mis à disposition de la commissaire-enquêtrice et clos par elle. La commissaire-enquêtrice rencontrera, dans un délai de huit jours après la clôture de l'enquête, le Président de LTC et lui remettra un procès-verbal de synthèse ou seront consignées les observations écrites et orales. Le président de LTC disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Rapport et conclusions : dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, La commissaire-enquêtrice transmettra au Président de LTC : le dossier de l'enquête accompagné du registre et pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Simultanément, elle transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du tribunal administratif de Rennes. Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice sera déposée au siège de LTC à Lannion, en mairie de Saint-Quay-Perros et en sous-préfecture de Lannion pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ; et sera publiée (pendant une durée d'un an) sur le site internet de LTC (<https://www.lannion-tregor.com/>).

Mesures de publicité : un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux locaux ci-après désignés : le Télégramme et Ouest France. Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier d'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la 1ère insertion et au cours de l'enquête pour la 2e insertion. Cet avis sera publié par voie d'affiches au siège de LTC, à la mairie de Saint-Quay-Perros et en différents endroits de la commune. L'avis sera également publié sur le site internet de LTC à l'adresse suivante (<https://www.lannion-tregor.com/>).
Autorité responsable : le projet de modification du PLU de Saint-Quay-Perros est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de LTC.

À l'issue de l'enquête publique et en application de l'article R.153-15 du Code de l'urbanisme, le conseil communautaire de LTC sera chargé d'adopter la modification du PLU de Saint-Quay-Perros dont le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire-enquêtrice. Toute information relative au projet et à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès du service planification de LTC au 02 96 05 55 77 ou par courrier (pluih@lannion-tregor.com).



Abonnez-vous !

2 mois = 30€

Découvrez le Pack famille à un prix très avantageux avec le papier et le numérique pour vous + 4 abonnements numériques à offrir à vos proches

-67% de réduction



Envoyez le bon ci-dessous sans affranchir à **Service Clients**
Libre réponse 94114
35099 Rennes Cedex 9

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 18h
CODE : S222OFIR/APFI

Gagnez du temps
abo.ouest-france.fr/2mois

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Ouest-France pendant 2 mois 7j/7 le journal papier livré à domicile pour **30€** au lieu de ~~91€~~ soit **67% de réduction. INCLUS**, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix

C222OF R

JE COMPLÈTE MES COORDONNÉES

Mme M

Nom

Prénom

Adresse

CP

Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

JE RÈGLE 30€ PAR chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ouest France Date et signature obligatoires :

Vous préférez régler par carte bancaire ?
Rendez-vous sur abo.ouest-france.fr/2mois

* Voir conditions sur abo.ouest-france.fr/2mois
Nos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à pdp@spa.ouest-france.fr ou par courrier à « DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW.